



INFOS TRAVAUX

Côté ville

ALAGNIERS MONT-BLANC

LE CADRE DE VIE **RENOUVELÉ**

LE NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU)

La loi de Programmation pour la Ville et la Cohésion sociale du 21 février 2014 a lancé un NPNRU pour poursuivre la rénovation du cadre de vie dans 200 quartiers de France. La Ville Nouvelle de Rillieux-la-Pape est l'un des sites retenus pour en bénéficier sur la période 2016-2026. Le 7/01/2016, l'ANRU a validé le protocole de préfiguration du NPNRU, ce qui a permis de construire la 2^{ème} phase du renouvellement urbain de la Ville Nouvelle.

Ce projet vise à :

- rénover et améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants,
- offrir un nouvel environnement pour travailler et des espaces pour vivre,
- faciliter l'accès et l'ouverture de la Ville Nouvelle pour développer son attractivité.

Grâce au soutien de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Métropole de Lyon, la Ville de Rillieux-la-Pape et les bailleurs sociaux (Dynacité, Semcoda et Erilia) avancent pour réaliser ce projet visant à requalifier les logements, les espaces publics, les équipements scolaires, etc.

LES GRANDS ENJEUX DU PROJET URBAIN À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

- Affirmer le positionnement de Rillieux-la-Pape et de la Ville Nouvelle comme pôle de développement Est du plateau Nord.
- Diversifier l'offre de logements par le renouvellement urbain.
- Valoriser et restructurer la partie Est de la Ville Nouvelle pour en faire un véritable quartier d'entrée de ville et profiter ainsi des potentialités offertes par le site de Sermenaz.
- Créer les conditions favorables à l'émergence d'une centralité forte et attractive entre le Centre Commercial Bottet / Verchères et le Bourg de Rillieux, et d'une centralité de quartier à La Velette.
- Favoriser une meilleure intégration de la Ville Nouvelle dans Rillieux et au-delà (agglomération lyonnaise).

LES 5 GRANDS PRINCIPES DU PROJET URBAIN

- Le changement d'image de la ville et la mixité urbaine.



- Un réseau de circulations et de liaisons restructuré.



- La présence de la nature en ville.



- Des bâtiments ouverts sur l'extérieur.



- Des activités urbaines.



1 1, 2, 3 PLACE LENÔTRE



1 2 ET 4 AVENUE DE L'EUROPE



1 8, RUE MICHELET



Calendrier des travaux



Déjà réalisés :

- Validation du protocole de préfiguration du NPNRU par l'ANRU le 7 janvier 2016 (engagements des premières opérations de démolitions et de réhabilitations)
- Démarrage des relogements

2018

- Fin des relogements
- Début des travaux pour la Tranche 2 du Parc Linéaire (Charmilles)
- Démarrage des réhabilitations
- Travaux du centre aquatique Ôrigami

2019

- Poursuite des opérations de réhabilitation
- Travaux de démolition de logements
- Fin des travaux du centre aquatique

1 RELOGEMENT ET DÉMOLITIONS

- 1, 2, 3 Place Lenôtre (36 logements)

Début de la démolition : 1^{er} semestre 2019
(5 mois de travaux)

- 2 et 4 Avenue de l'Europe (16 logements)
(relogement)

- 8, Rue Michelet (12 logements)

Début de la démolition : 1^{er} semestre 2019
(4 mois de travaux)

→ Fin des relogements (2018) et démolitions (2019)

2 RÉHABILITATION

- 3 à 8 Place Boileau

- 2, 4 et 6 Rue Michelet

- 1, 3, 5, 7 et 9 Avenue de l'Europe

- 4 et 5 Place Lenôtre

- 1 Rue Renoir (62 logements)

→ Durée des travaux : début 2020



Nous vous remercions de votre compréhension et nous nous

TATIONS

u (48 logements)

let (31 logements)

e de l'Europe (59 logements)

re (24 logements)

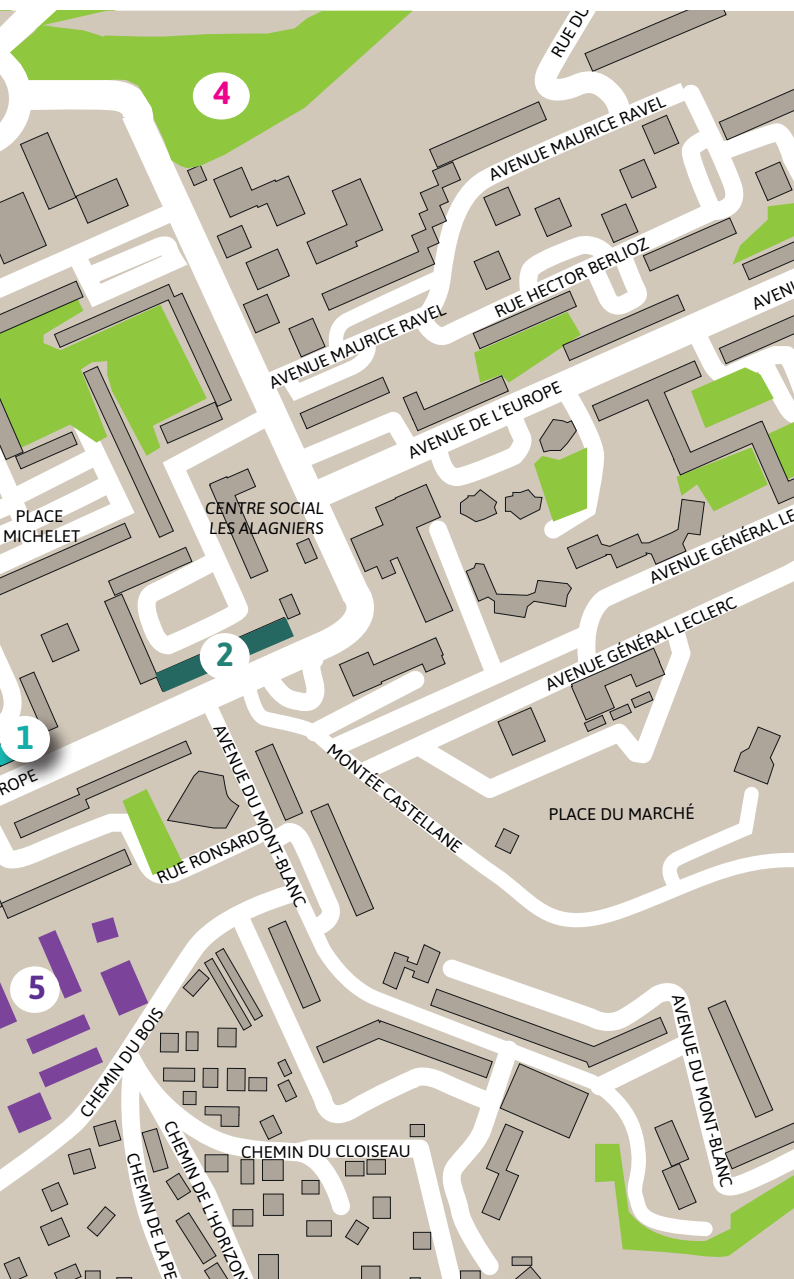
ogements)

ux : été 2018 (préparations) -

3 CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE ÔRIGAMI

• Construction en cours d'un nouveau centre aquatique (l'actuelle piscine municipale sera ensuite démolie) avec : bassin d'apprentissage et d'activités, bassin ludique, pataugeoire, espace forme, solarium.

→ Durée : jusqu'à fin 2019



excusons par avance de la gêne et des nuisances occasionnées.

2 3 À 8 PLACE BOILEAU



2 2, 4, 6 RUE MICHELET



3 TRAVAUX CENTRE AQUATIQUE



3 FUTUR CENTRE AQUATIQUE



Bon à savoir

Les chantiers à venir...

4 Tranche 2 du Parc Linéaire (Charmilles)

• Octobre 2018 : réalisation des aménagements de loisirs et de jeux et liaisons modes doux (piétons et cycles).

• 1^{er} semestre 2019 : mobiliers urbains, jeux et plantations.

→ Période de travaux : octobre 2018 - mai 2019

5 Groupes scolaires Mont-Blanc et Alagniers (études préalables)

Correspondance de quartier



Un peu comme en vacances, mais au bord de chez soi, le Blöffique Théâtre invite les habitants à arpenter les Alagniers à la recherche d'images qui parlent de cet endroit. Prendre des photos, faire des cartes postales et s'écrire entre voisins. Un petit jeu pour se dépayser, se faire surprendre par ce que l'on voit tous les jours, rencontrer un voisin. L'ensemble de ces cartes postales constituera une exposition, à laquelle tous seront conviés.

Entre Septembre et Décembre 2018, 4 rendez-vous de 2h (jours et horaires fixés en septembre) seront ouverts à tous.

Renseignements et inscriptions :
Coline Raynaud
0651853883
coline.mediation.blouffique@gmail.com



© blÖffique

Balade urbaine à la découverte du patrimoine architectural des Alagniers

Le CAUE* Rhône Métropole crée des guides gratuits pour découvrir autrement et en toute autonomie des quartiers de Lyon et du Rhône, grâce à des notices, des photographies de bâtiments, de jardins, de places, d'œuvres d'art...

En 2017, un de ces guides a été réalisé sur le quartier des Alagniers, en lien avec le Grand Projet de Ville, les partenaires et des habitants. Il est disponible dans les différents accueils de la ville et sur le site Internet du CAUE. Il propose une promenade urbaine sur le patrimoine architectural du XX^{ème} siècle des Alagniers.

*Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement



© Thierry Fournier

Éducation à la ville, hier, aujourd'hui et demain

Des parcours pédagogiques sont développés par le CAUE, en partenariat avec la Ville et l'Éducation Nationale, en direction d'élèves de l'école au lycée.

En 2017-2018, 8 parcours ont été réalisés dans 4 établissements scolaires et touchant près de 200 élèves qui ont travaillé toute l'année sur un projet mêlant architecture, urbanisme et découverte de la ville. 2 classes de CM2 de l'école des Alagniers ont réalisé un projet intitulé « Habiter l'espace : rêver les Alagniers » avec une maquette et des créations in situ.



© Ville de Rillieux-la-Pape

Le saviez-vous ?

Les Conseils Citoyens



Instance de consultation imposée par l'État sur les quartiers en politique de la ville, la ville de Rillieux a choisi d'élargir les Conseils Citoyens à l'ensemble de la commune. Ils visent à prendre en compte l'avis des habitants sur un sujet précis qui doit toucher la vie de la commune et concerner tous les Rilliards. Le Conseil Citoyen est composé d'habitants provenant de l'ensemble des quartiers de la ville.

Un groupe de Conseil Citoyen est composé de personnes tirées au sort et de personnes volontaires, ainsi que de 3 personnes ayant déjà participé à un Conseil Citoyen. Le groupe se réunit 5 fois minimum pour émettre des propositions concernant le sujet

traité. Les propositions émises par les groupes sont exposées lors du conseil municipal.

Le devenir des Alagniers a fait l'objet de deux sessions de travail et des propositions ont été faites sur le renouvellement urbain du quartier à partir du diagnostic socio-urbain que les habitants ont fait au démarrage du groupe : démolitions, réhabilitations, implantations des commerces, voies de circulation, modes doux...

Plus d'infos sur les travaux ?

Informez-vous à la **Maison des Projets**
81, avenue de l'Europe - Rillieux-la-Pape

Permanences de l'équipe GPV :
Renseignez-vous au 04 37 85 00 63

04 72 88 02 20
www.rillieuxlapape.fr

Rillieux
-la-Pape **avance**

www.rillieuxlapape.fr